ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
Direction Générale des Collectivités Territoriales
Pôle Coopération et documentation

Lancement de la gestion du droit d'accès à l'information au niveau des Collectivités territoriales via la plateforme chafafiya.ma

Rabat – 18-01-2022 : Les demandes d'accès à l'information, présentées par les citoyennes et citoyens aux collectivités territoriales, peuvent désormais être déposées via la plateforme chafafiya.ma et ce, depuis le **12 Janvier 2022.**

- A travers leur adhésion à cette plateforme, les collectivités territoriales s'appuient sur la digitalisation pour dématérialiser le processus de dépôt et de suivi des demandes d'information tels que prévus par la loi 31.13 relative au droit d'accès à l'information et par la loi 55-19 relative à la simplification des procédures et formalités administratives.

Il y a lieu de rappeler que d'autres plateformes de digitalisation des services publics, rendus par les collectivités territoriales, sont ouvertes aux citoyennes et citoyens et aux entreprises dont notamment :

- Rhokhas.ma, pour la délivrance des autorisations économiques et d'urbanisme ;
- Watiqa.ma, pour la commande des documents d'état civil ;
- Chikaya.ma, pour la présentation des réclamations, observations et suggestions.

L'ouverture de ces plateformes numériques aux citoyennes et citoyens pour présenter et suivre leurs demandes d'information et de services s'inscrit dans le cadre de l'appui à la transparence des collectivités territoriales et de la simplification des procédures dans le respect des principes de la bonne gouvernance et de la démocratie participative.

Tél : +212 5 37 28 62 25
Adresse électronique : pcd_dgct@interieur.gov.ma
Site électronique : collectivites-territoriales.gov.ma



Tél : +212 5 37 28 62 25
Adresse électronique : pcd_dgct@interieur.gov.ma
Site électronique : collectivites-territoriales.gov.ma